

OBSTACLES ET DÉFIS EN MATIÈRE DE PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

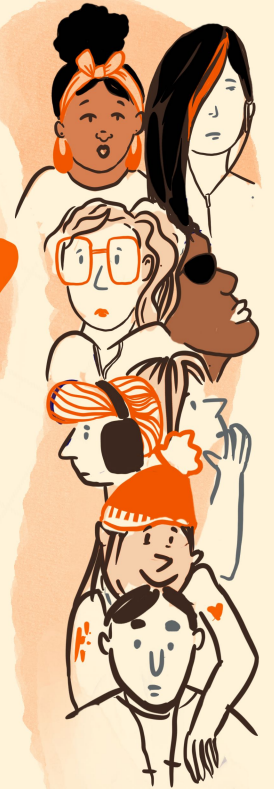
Les intervenant.e.s manquent de formation sur les approches qui favorisent la participation et l'éducation aux droits des jeunes



Les jeunes ont peu d'accès à l'information sur leurs droits



Les contraintes institutionnelles et temporelles nuisent à la construction d'une relation de confiance avec les jeunes.



Les jeunes ne sont pas toujours informé.e.s de leur droit de participer ou non.



LES CONTRAINTES INSTITUTIONNELLES

Les personnes en situation de marginalisation sont peu représentées et donc moins entendues que les autres

QUI PARTICIPE ?



Les déplacements fréquents des jeunes dans les milieux de placement freinent leur participation



Les intervenant.e.s et chercheur.e.s ont des contraintes administratives et organisationnelles qui freinent leur marge manœuvre au quotidien.



La participation demande du temps



Le point de vue des adultes est souvent privilégié par rapport à celui des jeunes